



Conseil d'administration

352^e session, Genève, 28 octobre-7 novembre 2024

Section institutionnelle

INS

Date: 8 octobre 2024

Original: anglais

Seizième question à l'ordre du jour

Faits nouveaux survenus dans l'application de la Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail

► Introduction

1. À sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a adopté une Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail (OIT)¹. Dans cette résolution, le Bureau était prié de fournir toute l'assistance possible aux mandants tripartites en Ukraine. Cette même résolution prévoyait également la suspension temporaire de toute activité de coopération ou d'assistance technique de l'OIT en faveur de la Fédération de Russie, sauf pour les besoins de l'aide humanitaire, ainsi que la suspension des invitations conviant la Fédération de Russie à participer à toutes les réunions à caractère discrétionnaire. Ces réunions comprenaient alors – et comprennent toujours – les réunions techniques, les réunions d'experts, les conférences et les séminaires dont la composition est fixée par le Conseil d'administration. Toutes les activités en faveur des autres pays relevant de la compétence de l'Équipe d'appui technique au travail décent

¹ GB.344/Résolution.

et bureau de pays de l'OIT pour l'Europe orientale et l'Asie centrale (EDT/BP-Moscou) continuent à être menées comme prévu et ont été élargies pour répondre aux nouveaux besoins et priorités des mandants dans la sous-région.

2. À sa 351^e session (juin 2024), après examen du dernier rapport du Bureau sur les faits nouveaux survenus dans l'application de la résolution, le Conseil d'administration a demandé une nouvelle fois au Directeur général de répondre aux besoins des mandants en Ukraine et d'accroître les efforts faits par l'OIT pour mobiliser des ressources pour l'Ukraine. Il lui a également demandé instamment d'intensifier ses efforts en vue d'accroître la mobilisation de ressources en faveur des autres pays touchés en Europe orientale et en Asie centrale. Il lui a en outre demandé de continuer de suivre les répercussions que l'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine avait sur le monde du travail, y compris en ce qui concerne la poursuite de la coopération de l'OIT avec les entités des Nations Unies chargées de surveiller les violations des droits de l'homme et la situation des travailleurs des secteurs maritime et nucléaire. Le présent rapport fournit au Conseil d'administration le point de situation demandé.

► Évolution générale

3. L'agression militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine en est maintenant à sa troisième année et cause des ravages aussi bien dans les territoires ukrainiens sous occupation russe que dans le reste du pays. L'Ukraine s'apprête à passer son troisième hiver de guerre et sollicite un appui supplémentaire de la communauté internationale². Les attaques russes contre les centrales ukrainiennes ont détruit la moitié des capacités de production d'électricité du pays, ce qui nuit gravement à sa capacité de répondre aux besoins essentiels de sa population et de l'ensemble de son économie à l'approche de l'hiver³. En outre, les attaques ont touché d'autres infrastructures civiles, notamment des écoles et des cliniques. Par exemple, les missiles russes tirés le 8 juillet 2024 sur l'Ukraine ont touché l'Hôpital national pour enfants de Kyïv, établissement spécialisé situé à moins de 2 kilomètres du Bureau de pays de l'OIT pour l'Ukraine, faisant 27 morts civils, dont 4 enfants, et 117 blessés⁴. Des attaques ont également été enregistrées en d'autres points du territoire, à Kryvyi Rih, Pokrovsk et Dnipro, où des frappes ciblant des infrastructures énergétiques clés ont été signalées⁵. Le 13 juillet, deux missiles ont frappé coup sur coup des infrastructures ferroviaires à Budy (région de Kharkiv), tuant un travailleur des services d'urgence et un policier ainsi que des civils. La période de juillet à septembre 2024 a été la plus meurtrière que les civils aient connue depuis octobre 2022: des centaines ont été tués, et des milliers, blessés à la suite des frappes qui ont été menées respectivement contre Poltava et Lviv les 3 et 4 septembre 2024, entre autres⁶.
4. Le Bureau continue de recevoir des informations actualisées des organismes partenaires des Nations Unies sur les réfugiés ukrainiens et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. En juin 2024, l'Union européenne (UE) avait accordé une protection temporaire à quelque

² Organisation des Nations Unies (ONU), «[New support needed amid preparations for Ukraine's third wartime winter](#)», ONU Info, 18 juillet 2024.

³ «[Half Ukraine's power is knocked out; winter is coming](#)», *The Economist*, 15 juillet 2024.

⁴ ONU, «[Russian Federation's Attack on Ukrainian Children's Hospital "Not Only a War Crime" but "Far Beyond the Limits of Humanity", Medical Director Tells Security Council](#)», Couverture des réunions et communiqués de presse, 9 juillet 2024.

⁵ Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, «[Ukraine: Wave of Russian missiles strike](#)», 9 juillet 2024.

⁶ United Nations: Ukraine, «[Protection of Civilians in Armed Conflict – July 2024](#)», 9 août 2024.

4,3 millions de personnes ayant fui l'Ukraine, dont presque 78 pour cent de femmes et d'enfants (45,6 pour cent de femmes et 32,5 pour cent d'enfants) ⁷. La Géorgie a également connu un afflux massif de réfugiés ukrainiens, en particulier des femmes, lesquelles représentent environ 76 pour cent des 26 000 réfugiés arrivés dans le pays. Au sein de l'UE, 43 pour cent des réfugiés ukrainiens avaient un emploi, 9 pour cent étaient étudiants ou retraités, et 48 pour cent étaient au chômage. En juin 2024, on comptait 3,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, dont 29 pour cent d'enfants de moins de 18 ans et 61 pour cent de femmes ^{8,9}.

5. Depuis son déclenchement, la guerre a précipité dans la pauvreté au moins 1,8 million d'Ukrainiens, une situation qui pose de graves problèmes pour le relèvement futur du pays ¹⁰. Les pénuries persistantes de main-d'œuvre devraient continuer de grever l'économie ukrainienne qui, selon les projections, ralentira pour s'établir à 3,2 pour cent de croissance en 2024, contre 4,8 pour cent en 2023. Par ailleurs, les récoltes plus maigres et les ravages incessants de la guerre rendent les perspectives économiques du pays largement tributaires de l'aide des donateurs. Malgré ces difficultés, le système de taux de change administré a permis une certaine souplesse et a renforcé la résilience de l'économie face aux chocs externes. Le financement extérieur a également joué un rôle déterminant en ramenant l'inflation au niveau des objectifs fixés ¹¹. Le Fonds monétaire international (FMI) a achevé dernièrement la quatrième revue de l'accord conclu au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC), qui a permis à l'Ukraine d'obtenir 2,2 milliards de dollars des États-Unis (dollars É.-U.) supplémentaires. Ces fonds contribueront à soutenir la stabilité budgétaire, extérieure et financière et la stabilité des prix, ainsi que la reprise économique. Ces ressources doivent servir principalement à améliorer la gouvernance, renforcer les institutions et encourager la croissance à long terme lorsque l'Ukraine se reconstruira et cheminera vers l'adhésion à l'UE ¹².
6. Les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale affichaient des résultats positifs quoique variables en termes de croissance économique. La République de Moldova, pays voisin de l'Ukraine directement touché par le conflit en cours, n'a enregistré qu'une croissance modeste de 0,7 pour cent et est aux prises avec les effets immédiats de la guerre et l'afflux de réfugiés. Dans les Balkans, l'évolution économique diffère d'un pays à l'autre: la Bulgarie connaît un ralentissement de sa croissance, qui s'est établie à 1,8 pour cent du fait de la diminution de la demande étrangère, tandis que la Roumanie, qui affiche un taux de croissance de 2,1 pour cent, est confrontée à des difficultés budgétaires majeures et à une forte inflation. Le Caucase du Sud et l'Asie centrale continuent de bénéficier de la forte reprise impulsée après la pandémie. La Géorgie enregistre une croissance plus modérée qu'auparavant, qui s'élève à 7,5 pour cent et est portée par la construction, le commerce et le tourisme ¹³. D'après les prévisions, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Asie centrale devrait atteindre 5,4 pour cent en 2024 et 5,9 pour cent en 2025. Bien que les graves inondations survenues au printemps aient entraîné une contraction de la demande globale au Kazakhstan, la plupart des pays de la sous-région ont affiché une forte croissance au premier trimestre de 2024, grâce à différents facteurs

⁷ Eurostat, «[4.3 million people under temporary protection](#)», 9 juillet 2024.

⁸ Organisation internationale pour les migrations (OIM), Global Data Institute Displacement Tracking Matrix, [Ukraine](#).

⁹ OIM, Global Data Institute Displacement Tracking Matrix, [Registered IDP Area Baseline Assessment Dashboard \(ABA\)](#).

¹⁰ Groupe de la Banque mondiale, «[The World Bank in Ukraine](#)», Overview: development news, research, data.

¹¹ Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), «[Regional Economic Prospects](#)».

¹² Fonds monétaire international, «[IMF Executive Board Completes the Fourth Review of the Extended Fund Facility Arrangement for Ukraine](#)», communiqué de presse n° 24/252, 28 juin 2024.

¹³ BERD, «[Regional Economic Prospects](#)».

tels que la hausse des investissements, la demande des consommateurs et l'expansion du secteur des services.

7. Portés par une économie solide, les marchés du travail dans le Caucase du Sud et en Asie centrale montrent des signes d'amélioration, tandis que l'Europe orientale est toujours en proie à des difficultés, qui témoignent des répercussions régionales qu'a l'invasion russe en Ukraine. En Asie centrale et occidentale, le ratio emploi des jeunes/population a augmenté de 1,1 point de pourcentage entre 2019 et 2023, le taux de chômage des jeunes a reculé de 3,9 points de pourcentage, et la proportion de jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation a baissé de 2,7 points de pourcentage au cours de la même période ^{14,15}. Par ailleurs, les progrès se sont aussi traduits par une nette hausse des salaires et des revenus réels, qui stimule la consommation. Par exemple, les salaires réels ont augmenté de 5,3 pour cent au Kazakhstan au quatrième trimestre de 2023, tandis que le Turkménistan a relevé de 10 pour cent les salaires du secteur public, ainsi que les pensions et les prestations sociales en janvier 2024. Le taux de croissance du salaire nominal (17,2 pour cent) a dépassé l'inflation en Ouzbékistan en 2023. Néanmoins, la persistance de l'emploi informel, les inégalités de revenus et la lenteur de la diversification économique constituent des obstacles à la création d'emplois décents.

Conséquences sur l'emploi, les moyens de subsistance et les entreprises en Ukraine

8. Les pertes d'emplois et de moyens de subsistance continuent de s'alourdir avec la guerre, sans laisser entrevoir d'amélioration. Depuis le dernier rapport, la situation de l'emploi en Ukraine est restée désastreuse, malgré une croissance du PIB supérieure aux prévisions ¹⁶. Les ravages causés aux infrastructures en Ukraine entravent le fonctionnement et le développement des entreprises, et augmentent les coûts de reconstruction. Les objectifs de croissance restent ambitieux, et le pays devrait mettre à profit tout le capital humain disponible pour les atteindre ¹⁷. Il faut donc redoubler d'efforts pour faciliter la réintégration des personnes déplacées dans leur pays et des réfugiés de retour, permettre aux femmes d'accéder au marché du travail et limiter au maximum les effets néfastes de pathologies telles que le syndrome de stress post-traumatique, en particulier pour les soldats qui reviennent du front et leurs réseaux de soutien.
9. Les principales menaces pour les emplois et les activités des entreprises sont la persistance de fortes incertitudes, la destruction des infrastructures énergétiques, la segmentation de l'activité des marchés dans différentes régions et l'accès limité aux moyens de production, qui constituent autant de freins à l'activité commerciale en général. En outre, la destruction des infrastructures, en particulier des réseaux de transport et des installations de production d'énergie, a perturbé

¹⁴ L'Asie centrale et occidentale comprend l'Arménie, l'Azerbaïdjan, Chypre, la Géorgie, Israël, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, la Türkiye, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

¹⁵ OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2024: Des emplois décents pour un avenir meilleur*, 2024.

¹⁶ Groupe de la Banque mondiale, «The World Bank in Ukraine», Overview: development news, research, data.

¹⁷ Les projections s'appuient sur différents scénarios pour mettre en évidence l'ampleur des pénuries potentielles de main-d'œuvre. Le premier scénario prévoit un déficit de main-d'œuvre correspondant à 8,6 millions de travailleurs, à supposer que l'Ukraine réussisse à atteindre son objectif concernant le PIB et que les taux de productivité et de l'emploi suivent les tendances d'avant-conflit (soit un taux de croissance de l'emploi de 37 pour cent, par comparaison avec 2021). Selon le deuxième scénario, il faudrait une croissance annuelle de la productivité de 6,1 pour cent si l'emploi devait globalement suivre la tendance d'avant-conflit – chiffre deux fois supérieur à l'historique des dernières moyennes. Le troisième scénario fait l'hypothèse d'une croissance du PIB insuffisante si l'emploi et la productivité suivent les tendances d'avant-conflit. Voir: OIT, *Prospects for achieving Ukraine's 2032 GDP target: A labour market perspective (September 2023)*, décembre 2023.

les chaînes d'approvisionnement, de sorte que les entreprises ont des difficultés à se procurer des matières premières et à alimenter le marché en produits finis. Le 13 septembre, un cargo céréalier exploité par un armateur grec a été touché par un missile russe alors qu'il avait quitté les eaux ukrainiennes. Si les micro et petites entreprises s'en sortent relativement mieux dans certaines régions d'Ukraine, les moyennes et grandes entreprises se heurtent à des pertes dans les chaînes de valeur, à des pénuries de main-d'œuvre et à la réduction des exportations vers les marchés internationaux. Les pertes les plus lourdes sont à déplorer dans le secteur métallurgique (en Ukraine orientale) et dans le secteur maritime (Ukraine méridionale). Les attaques ciblant des infrastructures portuaires continuent de nuire gravement aux travailleurs portuaires et aux gens de mer. La conscription militaire, tout comme les inégalités de genre horizontales qui existent de longue date, limitent l'accès au marché du travail et posent de sérieux problèmes aux entreprises qui, de ce fait, peinent à se développer et doivent ralentir leurs activités – voire y mettre fin. Malgré ces difficultés, on trouve des exemples de résilience et d'adaptation. Certaines entreprises se sont tournées vers de nouveaux marchés ou ont adapté leurs activités à l'économie de guerre. Par exemple, les entreprises technologiques et les services informatiques se sont développés en tirant parti du vivier de talents existants, et les femmes sont encouragées à intégrer des secteurs jusqu'alors cloisonnés (les transports routiers, le secteur de l'extraction et le secteur énergétique, entre autres). De surcroît, l'accent est de plus en plus mis sur le développement de l'autosuffisance dans les secteurs essentiels, tels que la production alimentaire et l'énergie renouvelable, en vue de réduire la dépendance vis-à-vis des importations et de renforcer la stabilité économique.

10. Les travailleurs vivant dans les territoires occupés par les forces russes continuent de faire état de violations de leurs droits au travail et d'affiliations forcées à des syndicats russes dans ces territoires. En raison de l'approvisionnement instable en électricité, il existe dans la centrale nucléaire de Zaporijia un risque élevé d'exposition aux rayonnements et un risque potentiel d'accident nucléaire, ce qui a des incidences négatives sur les conditions de travail et la sécurité générale des travailleurs ¹⁸. La Confédération des syndicats indépendants d'Ukraine (KVPU) a signalé qu'une douzaine de travailleurs avaient été blessés pendant leur poste de travail dans les mines situées dans les villes de Pokrovsk et Toretsk, dans la région de Donetsk. En août, plusieurs travailleurs ont été blessés dans le district de Pokrovsky après un bombardement russe. Le 6 août, à la suite d'une attaque contre la mine Kapitalna exploitée par l'entreprise Myrnohraduvillia, deux travailleurs ont subi des blessures qui ont fait basculer leur vie, tandis que six autres ont été légèrement blessées ¹⁹. Dans une lettre adressée au Directeur général du BIT, M. Høie, secrétaire général d'IndustriALL Global Union, a signalé que les attaques de la Fédération de Russie avaient touché des infrastructures de production d'énergie et des mines de charbon et qu'elles avaient gravement endommagé, voire détruit, les bureaux du Syndicat indépendant des mineurs d'Ukraine (NPGU) dans le district de Pokrovsky, à Myrnohrad, à Selydove et à Novohrodivka ²⁰.

¹⁸ Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), «[IAEA Report Highlights Two Years of Efforts to Prevent an Accident at Ukraine's Zaporizhzhya Nuclear Power Plant](#)», 4 septembre 2024.

¹⁹ KPvU, «[Russia Destroys Mining Cities in Donbas, Targeting Workers](#)», 7 août 2024.

²⁰ Lettre du 27 août 2024 d'Atle Høie, secrétaire général d'IndustriALL Global Union, à Gilbert F. Hounghbo, Directeur général du BIT.

► Conséquences pour les mandants de l'OIT, la mise en œuvre de la Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25) et la coopération pour le développement en Ukraine

Gouvernement

11. Le Bureau de pays de l'OIT pour l'Ukraine (BP-Kyiv) a poursuivi ses réunions régulières avec le gouvernement et les partenaires sociaux dans le cadre des travaux menés au titre de la Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25), qui permet au Bureau de faciliter un dialogue tripartite en vue de l'élaboration d'une feuille de route sur le dialogue social répondant aux exigences des normes internationales du travail. Le troisième pilier de la stratégie est axé sur la réforme du droit du travail et le dialogue social. Le ministère de l'Économie et le ministère de la Politique sociale attendent de l'OIT qu'elle soutienne la mise en œuvre des chapitres 19 et 2 de l'acquis de l'UE en matière de travail, sur la base des normes internationales du travail.
12. Voici les faits nouveaux à cet égard:
 - a) finalisation, sur la base des commentaires techniques du BIT, d'un projet de loi sur le règlement des conflits collectifs du travail élaboré par un groupe de travail tripartite mis en place dans le cadre du Service national de médiation et de conciliation;
 - b) préparation des commentaires techniques du BIT sur la dernière version du projet de loi sur la sécurité et la santé au travail, tel qu'approuvé en première lecture par le Parlement avant la fin du mois d'août;
 - c) finalisation du projet de code du travail;
 - d) pause dans l'examen des modalités de fixation des salaires minima en raison du déficit budgétaire actuel;
 - e) demande d'un appui du BIT pour la ratification de la convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997;
 - f) examen en cours du système de salaires minima, à la demande du ministère de l'Économie de l'Ukraine ²¹;
 - g) élaboration de la stratégie pour l'emploi en Ukraine;
 - h) consultations en cours avec la délégation de l'UE et les directions compétentes de la Commission européenne;
 - i) progrès notables des travaux d'élaboration du modèle actuariel de l'Ukraine, le problème du manque initial de données ayant été résolu.
13. Le Service public de l'emploi continue de consacrer une grande part de ses dépenses à des politiques actives du marché du travail. De janvier à juillet 2024, environ 405 000 personnes, dont des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des anciens combattants, ont bénéficié de services. Au total, 144 000 demandeurs d'emploi ont obtenu un travail, dont 8 000 déplacés à l'intérieur du pays,

²¹ Compte tenu de la convention (n° 131) sur la fixation des salaires minima, 1970, ratifiée par l'Ukraine.

grâce aux programmes d'indemnisation à l'intention des employeurs. Entre janvier et juillet 2024, le Service public de l'emploi a, dans le cadre du programme d'aide à l'entrepreneuriat eRobota (eTravail), accordé à quelque 19 000 femmes et hommes, ainsi qu'à 836 anciens combattants et à leurs conjoints, des subventions d'un montant pouvant atteindre respectivement 250 000 et 1 million de hryvnias (UAH). En parallèle, 26 000 personnes, dont 1 146 anciens combattants et personnes en situation de handicap, ont bénéficié d'une formation ou d'un recyclage. Au total, 6 000 hommes et femmes ont participé à des programmes de travaux publics, et 15 000 ont été placés dans le cadre de programmes d'emploi subventionnés. En outre, le Service public de l'emploi a attribué quelque 13 000 chèques emploi-formation à des demandeurs d'emploi pour contribuer à leur requalification et à leur perfectionnement.

14. Le Service public de l'emploi continue d'étendre son action en faveur de l'aménagement raisonnable des lieux de travail: au premier trimestre de 2024, des employeurs ont été indemnisés pour les aménagements raisonnables apportés au lieu de travail de 846 personnes en situation de handicap. De plus, le nouveau projet de loi sur l'emploi des personnes en situation de handicap est en cours d'examen au Parlement, et le Bureau continue d'œuvrer à une amélioration, par la sensibilisation et des mesures concrètes, de l'intégration des personnes en situation de handicap sur le marché du travail. La récente adhésion de la Confédération des employeurs d'Ukraine (CEU) au Réseau mondial entreprises et handicap de l'OIT a également inspiré la création d'un réseau ukrainien éponyme, avec le soutien de la Confédération. Enfin, le ministère de l'Économie a procédé à une évaluation du fonctionnement du Service public de l'emploi, qui a fait apparaître la nécessité de mettre en place une stratégie nationale pour l'emploi afin de soutenir le processus de relèvement et de reconstruction.
15. En ce qui concerne l'Inspection nationale du travail, elle ne peut, en vertu de la loi martiale, qu'adopter des mesures préventives. Cependant, entre janvier et septembre 2024, elle a pris 2 172 mesures destinées à faire respecter la réglementation. Le BIT a apporté son appui à l'adoption d'une approche cohérente pour la lutte contre l'exploitation par le travail en renforçant les capacités de l'inspection du travail, des ministères concernés, des organes chargés de l'application de la loi et des partenaires sociaux. Un cours de formation de deux jours a aidé à élaborer une stratégie de détection, de prévention, de protection, d'orientation et de recours concernant les cas d'exploitation par le travail et de traite des êtres humains, en particulier de travail forcé, en prêtant une attention spéciale aux personnes déplacées. Cette collaboration, appuyée par le gouvernement de la Belgique, a bénéficié de l'expertise technique du BIT et d'un soutien par les pairs assuré par les inspections du travail de la Belgique, du Brésil et des Pays-Bas.

Syndicats et organisations d'employeurs

16. La Fédération des syndicats d'Ukraine (FPU) et la KVPU continuent de souffrir économiquement de la guerre en cours, car de nombreux travailleurs sont entrés dans l'armée ou ont quitté le pays pour des raisons de sécurité. Les syndicats souffrent également de la baisse des revenus provenant des cotisations de leurs membres et de la perte de personnel expérimenté et formé. La FPU déplore une diminution de 50 pour cent du nombre de membres cotisants depuis le début de la guerre, et 4 400 syndicats de premier degré ont cessé leurs activités lorsque les entreprises dans lesquelles ils étaient enregistrés ont fermé. Les syndicats ukrainiens, par la voix de la Confédération syndicale internationale (CSI), ont exprimé leur inquiétude quant à la protection des droits des travailleurs sous la loi martiale. Compte tenu de ces préoccupations, la Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25), qui résulte de consultations avec les mandants tripartites, met spécifiquement l'accent sur le

dialogue social afin qu'une approche tripartite soit suivie lors du processus de réforme en cours.

17. Les attaques incessantes que subit l'Ukraine, comme indiqué au paragraphe 10, causent d'importants dommages aux biens syndicaux et empêchent les syndicats ukrainiens d'accéder aux avoirs qu'ils possèdent dans les territoires occupés. Par exemple, l'International Seamen's Club d'Izmail, qui appartient au Syndicat des travailleurs du transport maritime d'Ukraine (MTWTU), a été gravement endommagé par une attaque de drone russe. De plus, en août 2024, une série d'attaques contre des mines a blessé des travailleurs et entraîné la destruction des bureaux du NPGU.
18. La directrice du bureau de pays s'est rendue dans la région d'Odessa afin de lancer un partenariat local pour l'emploi axé sur la relance de l'industrie maritime. Les réunions avec les mandants tripartites de l'industrie et les établissements de formation maritime ont montré que le secteur maritime avait tout pour devenir un puissant moteur de reprise dans cette région. L'OIT a participé au Forum maritime ukrainien organisé le 14 juin par le MTWTU à Londres (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Après les allocutions de bienvenue du Directeur général du BIT, du secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI) et du secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), les participants ont discuté de l'impact de la guerre sur le transport maritime, du bien-être des gens de mer et du potentiel de croissance du secteur maritime ukrainien. La conscription militaire et les difficultés liées au renouvellement des passeports et des livrets maritimes continuent de compromettre l'accès des gens de mer ukrainiens au marché du travail.
19. Le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) continue d'agir en étroite collaboration avec le MTWTU, en aidant les membres touchés et en invitant les représentants syndicaux à différentes activités organisées par lui. Ces activités comprennent un atelier conjoint sur la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006), organisé à l'intention des syndicats maritimes ukrainiens et géorgiens à Batumi (Géorgie) en septembre 2024. En outre, malgré les difficultés économiques et opérationnelles, les syndicats n'ont pas cessé d'aider leurs membres et les personnes déplacées à l'intérieur du pays en mettant en place diverses mesures d'assistance, et ils ont renforcé le soutien psychosocial aux travailleurs touchés par les attaques sur le lieu de travail.
20. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de lutte contre la violence, le harcèlement et la discrimination dans le monde du travail, qui résulte d'un accord tripartite conclu dans l'oblast de Kyïv, le Conseil régional des syndicats de Kyïv a organisé, avec le soutien de l'OIT, dix visites de sensibilisation dans des entreprises sur le thème des services de conseil volontaires et confidentiels et du dépistage des maladies transmissibles (notamment de la tuberculose) et a élaboré un outil de sensibilisation en ligne sur le VIH pour son portail Web ²². Une coopération étroite a été établie entre les syndicats et le centre médical régional spécialisé (centre de lutte contre le sida), principal prestataire de services de dépistage du VIH, aux fins de la mise en œuvre de l'initiative de dépistage du VIH.
21. Les trois organisations nationales d'employeurs – la Fédération des employeurs d'Ukraine (FEU), la CEU et l'Association des organisations d'employeurs d'Ukraine (AEOU) – restent opérationnelles, mais sont durement touchées par la guerre. Bien que le nombre officiel de membres soit stable, leur situation financière est précaire, et l'intensification récente des

²² Portail Web sur le VIH du Conseil régional des syndicats de Kyïv.

attaques a encore réduit les revenus de ces organisations, dont les membres donnent priorité à la poursuite de leurs propres activités. Le BIT a continué d'aider les trois organisations d'employeurs à améliorer les services qu'elles offrent à leurs membres, approche qui s'est révélée la plus efficace pour apporter des bénéfices aux membres et les soutenir dans les conditions de guerre actuelles.

22. Le BIT et l'AEOU ont lancé des activités visant à mettre en place à titre expérimental des services de garde d'enfants dans les entreprises afin de permettre à davantage de femmes d'entrer sur le marché du travail et d'atténuer les pénuries de main-d'œuvre. L'AEOU s'est employée activement à sensibiliser les entreprises aux avantages de ces services et les a conseillées tout au long du processus de mise en œuvre. Elle reconnaît qu'il est urgent de reproduire cette initiative et de créer d'autres jardins d'enfants sur place, en faisant appel à des partenariats public-privé dans la mesure du possible. L'AEOU sollicite également l'appui du BIT pour développer et exécuter un programme de soutien psychosocial sur le lieu de travail, une initiative particulièrement importante dans le contexte de la guerre. Enfin, dans le cadre de ce programme, une visite d'étude a été organisée dans deux organisations italiennes d'employeurs et associations professionnelles (la Confindustria et la Confédération italienne des entreprises de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (CNA)) afin d'analyser leurs offres de formation et de partager les bonnes pratiques.
23. La FEU, en collaboration avec l'OIT et son Centre international de formation, Turin (Centre de Turin), et avec des partenaires de la coopération pour le développement, a mis en place un service global payant de sécurité et de santé au travail. Ce service comprend une plateforme d'apprentissage numérique proposant 29 modules interactifs qui couvrent différents aspects de la sécurité et de la santé au travail, et 15 formateurs, dont des membres du personnel de la FEU et des experts d'entreprises membres, formés et certifiés par le Centre de Turin. Ce dernier et la FEU délivrent un certificat conjoint qui est reconnu aux niveaux national et international. De plus, les trois organisations d'employeurs ont été formées aux approches stratégiques de la conception de services et ont été aidées à élaborer des concepts et des plans de durabilité pour les nouveaux services ou les services existants, ce qui a enrichi leurs connaissances en matière de conception et de prestation de services.
24. Grâce à ces activités, la FEU a amélioré le soutien qu'elle apporte aux entreprises industrielles afin de leur permettre de retrouver leur potentiel de production. Le but est également d'étendre les services d'assistance récemment élaborés avec l'appui du BIT. L'AEOU a contribué à développer le concept de service d'assistance et de conseil aux entreprises dans leur transition vers des sources d'énergie verte, une priorité en temps de guerre et pour la reprise future. S'appuyant sur l'assistance précédemment fournie par le BIT, la CEU a fourni des conseils aux entreprises sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui intègrent les personnes en situation de handicap sur le lieu de travail. Pour répondre aux besoins des mandants tripartites de la région d'Odessa, le Bureau a encouragé une participation tripartite au forum sur l'intelligence artificielle «Unleash the Future of Learning», que le Centre de Turin a organisé en vue de la mise en œuvre de solutions numériques en matière d'éducation.
25. L'OIT participe également à l'Alliance pour la résilience des petites et moyennes entreprises d'Ukraine, lancée à l'initiative de l'Allemagne lors de la Conférence de 2024 sur le relèvement de l'Ukraine. Cette alliance vise à appuyer les efforts déployés par le gouvernement ukrainien pour promouvoir les petites et moyennes entreprises au moyen d'investissements financiers, de conseils stratégiques ou de programmes de renforcement des capacités. En 2022, l'OIT a également mené une analyse rapide des systèmes de marché, qui a donné un aperçu de trois secteurs particulièrement prometteurs – la construction, la garde d'enfants et le commerce électronique –, lesquels présentent un fort potentiel pour la création d'emplois plus nombreux

et de meilleure qualité, ainsi que des emplois de meilleure qualité pour les travailleurs vulnérables d'Ukraine.

Coopération pour le développement

26. Les activités de l'OIT en Ukraine sont financées par des ressources du budget ordinaire et, surtout, par les contributions volontaires des partenaires de la coopération pour le développement, qui viennent notamment du compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO). Le Bureau a élaboré une proposition d'utilisation des fonds du CSBO visant à renforcer le dialogue social et les institutions du marché du travail; d'autres fonds du CSBO ont permis d'accroître la collaboration avec le ministère de la Politique sociale et le ministère de l'Éducation et des Sciences pour l'autonomisation économique des femmes par la mise en place de services de garde d'enfants abordables. Avec l'appui du BIT, les deux ministères ont mis la dernière main à un projet de loi sur l'éducation préscolaire, qui a été adopté en juin 2024, et le travail de collaboration porte désormais sur les normes professionnelles et les formations de courte durée à l'intention des professionnels de la petite enfance. En outre, le ministère de la Politique sociale élabore un cadre juridique prévoyant des solutions de garde d'enfants sur le lieu de travail, et 11 structures d'accueil ont déjà été mises en place grâce au projet financé par le CSBO. Ce projet a guidé l'élaboration des politiques publiques en matière de congé parental et la réforme de l'éducation préscolaire.
27. Outre les activités financées par le CSBO, le Bureau poursuit sa collaboration avec les partenaires de développement pour appuyer l'exécution de la stratégie de coopération. À la suite de réunions avec des organismes de développement (dont l'Agence nippone pour la coopération internationale (JICA), l'Office danois du développement international (DANIDA), l'Agence belge de développement (ENABEL), la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération suisse, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ADSI), le Centre estonien pour le développement international (ESTDEV), l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et Expertise France), de multiples notes conceptuelles de projet sont en cours d'élaboration et serviront à appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25). Des discussions se poursuivent également avec la délégation de l'UE en vue d'apporter un soutien aux réformes du travail et au dialogue social.
28. Deux projets, financés par la Belgique et le Danemark, contribuent au programme GERME (Créez et gérez mieux votre entreprise) en formant de nouveaux groupes de formateurs, ainsi que de futurs entrepreneurs. S'agissant de ces derniers, les lauréats du programme GERME se sont vu attribuer une petite subvention de démarrage pouvant aller jusqu'à 3 000 dollars É.-U. pour se lancer dans leur projet. Ces nouvelles activités ont généré des centaines de nouveaux emplois qui ont été pourvus par une main-d'œuvre diversifiée, dont des personnes déplacées à l'intérieur du pays. En 2024, les activités menées au titre du projet financé par la Belgique ont également porté sur la prévention de l'exploitation par le travail et de la traite des êtres humains parmi les personnes déplacées, et sur l'appui aux organisations d'employeurs et de travailleurs afin qu'elles puissent assurer des services à leurs membres.
29. Le Bureau continue de promouvoir l'application effective des normes internationales du travail, y compris leur intégration dans la pratique judiciaire. Avec le concours du Canada, il travaille en étroite collaboration avec l'École de la magistrature d'Ukraine à l'amélioration et à l'adaptation du programme de formation sur les normes internationales du travail destiné aux magistrats. En outre, le Bureau a facilité le soutien par les pairs fourni par le Service national

de l'emploi estonien au Service public de l'emploi ukrainien, ce qui a donné lieu à des échanges pratiques entre les deux services.

30. En ce qui concerne plus particulièrement les travailleurs du secteur maritime, le programme de développement du personnel portuaire employé dans les terminaux vraciers (PDP II), lancé en 2014 par l'OIT avec le soutien du gouvernement de la République de Corée, se concentre sur les opérations dans les terminaux vraciers et comprend un atelier de formation axé sur le développement des compétences et des connaissances des travailleurs portuaires. Dans le prolongement de ce projet, des consultations sont en cours avec le ministère britannique des Transports, les autorités régionales d'Odessa et les partenaires sociaux afin d'appuyer le relèvement et le développement du secteur maritime en Ukraine, notamment en intégrant ce programme de développement aux travaux du centre de formation maritime basé à Odessa.
31. Le Bureau collabore aussi activement avec des institutions financières internationales, dont la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), afin de mettre en place des mesures de protection – en droit comme dans la pratique – contre l'exploitation des travailleurs lors du relèvement et de la reconstruction de l'Ukraine. Cette collaboration englobe l'appui que l'OIT fournit à l'évaluation du fonctionnement du Service public de l'emploi, initiée par le ministère de l'Économie et financée par la BERD. Cette participation de l'OIT, qui œuvre en étroite collaboration avec la BERD et les autres partenaires internationaux, aidera le ministère à définir les grandes lignes des réformes à engager et à évaluer les activités de renforcement des capacités à mener pour moderniser le Service public de l'emploi et en assurer le bon fonctionnement, aussi bien en temps de guerre qu'à plus long terme.
32. Le Bureau continue de collaborer activement avec d'autres organismes des Nations Unies. Des stratégies de programmation conjointes ont été mises en place avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et ONU-Femmes, et plusieurs activités sont en phase finale d'élaboration. Ces initiatives mettent l'accent sur les partenariats en faveur de l'emploi au niveau local, les stratégies visant à répondre à l'évolution démographique, l'autonomisation économique des femmes, la prévention de l'exploitation par le travail ainsi que la prévention de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH dans le monde du travail. Des syndicats ayant dénoncé des violations des droits fondamentaux au travail de leurs membres dans les territoires occupés de l'Ukraine, et le Conseil d'administration ayant rendu à plusieurs reprises des décisions sur cette question, l'OIT a renforcé sa coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), en particulier avec la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, en formant le personnel de cette mission aux normes internationales du travail afin qu'il puisse mieux détecter les cas de violation possibles et faciliter l'action auprès des syndicats.

Situation du personnel du BIT en Ukraine

33. En raison des attaques aériennes incessantes sur Kyïv et des coupures d'électricité fréquentes et prolongées, le Bureau a pourvu l'équipe en poste en Ukraine de dispositifs destinés à faciliter la poursuite de ses activités et à assurer le bien-être de son personnel. Il s'agit notamment d'une centrale électrique/alimentation de secours, d'équipements satellite et radio et d'une connexion Internet par satellite. Il a en outre fourni des films de sécurité anti-éclats pour les vitrages des résidences. Le Bureau, tout en s'efforçant d'accroître ses capacités opérationnelles en Ukraine, fait partie intégrante du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

34. Cependant, les raids aériens et les pannes de courant à répétition pèsent lourdement sur les opérations du Bureau de pays de l'OIT à Kyiv et perturbent beaucoup ses activités, ajoutant au stress de l'équipe qui doit s'acquitter de sa mission. L'OIT prête son concours aux services de gestion du stress de l'ONU et les met à la disposition de son personnel, en complément de ses propres services en la matière. Le personnel peut aussi bénéficier de modalités de travail flexibles.
35. Le Bureau s'apprête à procéder à des recrutements supplémentaires pour répondre aux fortes attentes des mandants, les effectifs ainsi renforcés devant contribuer au développement des capacités et des activités de l'OIT. L'établissement de nouveaux partenariats aux fins des projets de coopération pour le développement sera d'une grande aide à cet égard. En outre, la signature d'un accord avec le pays hôte, qui est en cours de négociation depuis septembre 2023, devrait considérablement renforcer la capacité du Bureau de fournir une assistance à ses mandants.

► Conséquences pour les mandants de l'OIT, la mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent et la coopération pour le développement dans les autres pays touchés de la région

36. Par l'intermédiaire de l'ETD/BP-Budapest, l'OIT a considérablement renforcé son soutien à la République de Moldova pour des projets sur l'emploi, les conditions de travail et les réformes. En outre, la visite du Directeur général du BIT et du Commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux en République de Moldova du 9 au 11 avril 2024 a constitué un signe fort de la détermination de l'OIT à améliorer les possibilités d'emploi et à mettre la législation du travail en conformité avec les normes internationales en République de Moldova et dans les pays voisins. Dans les Balkans occidentaux, le contexte est devenu moins propice à la mobilisation de ressources, comme dans d'autres pays de la sous-région. Le 13 août 2024, la Géorgie a signé son premier programme de promotion du travail décent, qui vise résolument à renforcer le dialogue social et à assurer une transition juste pour faire face aux changements économiques. L'obtention de nouveaux financements dépendra de divers facteurs, notamment de la stabilisation politique du pays, qui pourrait encourager d'autres partenaires clés à apporter un soutien supplémentaire. En outre, le HCR et le bureau de l'OIT en Géorgie ont entamé des discussions préliminaires en vue de lancer une initiative conjointe destinée à promouvoir et à mettre en œuvre des pratiques d'emploi inclusives et à favoriser l'intégration des réfugiés ukrainiens sur le marché du travail.
37. L'ETD/BP-Moscou continue de fournir des services de coopération et d'assistance techniques à tous les pays de la sous-région, en procédant aux ajustements nécessaires pour pouvoir s'acquitter de cette mission²³. Le BIT a poursuivi son assistance en Asie centrale et dans le Caucase du Sud²⁴, principalement dans les domaines techniques et dans le cadre de projets de coopération pour le développement. Le Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale suit l'évolution de la situation, en restant en contact avec les mandants et les donateurs. Du 8 au 10 juillet 2024, le Directeur général du BIT et la directrice régionale pour l'Europe et l'Asie centrale

²³ L'ETD/BP-Moscou continue de fournir des services de coopération et d'assistance techniques à tous les pays de la sous-région, à l'exception de la Fédération de Russie et du Bélarus.

²⁴ Y compris en Arménie et en Azerbaïdjan.

se sont rendus en Ouzbékistan. Au cours de cette visite, ils ont annoncé qu'un nouveau partenariat avait été noué entre l'OIT, les mandants ouzbeks et le gouvernement de l'Allemagne aux fins de soutenir la réforme du système d'inspection du travail. Une délégation tripartite du Kazakhstan est convenue d'une feuille de route visant à faire progresser le travail décent dans le pays, et le Directeur général du BIT s'est rendu sur place avec la directrice régionale pour l'Europe et l'Asie centrale du 3 au 6 septembre. Dans la région relevant du DWT/CO-Moscou, le portefeuille d'activités s'accroît à mesure que les donateurs se diversifient, des fonds continuant d'être apportés par un grand nombre de donateurs, dont le secteur privé. Au Tadjikistan, l'OIT œuvre à la lutte contre la discrimination dans l'emploi et à l'élimination du travail des enfants, avec un budget de 50 000 dollars É.-U. Des projets sont également en cours en Ouzbékistan pour mesurer l'ampleur du travail domestique non rémunéré, soutenir une transition énergétique équitable et promouvoir l'égalité des genres.

► Domaines appelant des mesures complémentaires

38. L'OIT entend continuer à intensifier les activités décrites ci-dessus pour soutenir ses mandants en Ukraine et dans les pays voisins et, ce faisant, élargir ses partenariats de coopération pour le développement avec les donateurs et d'autres organismes du système des Nations Unies. La sécurité et le bien-être de son personnel restent d'une importance capitale.
39. L'OIT a participé à l'édition de 2024 de la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine organisée à Berlin le 11 juin dernier, et notamment aux travaux d'une table ronde sur les compétences requises pour le relèvement et l'intégration sur le marché du travail, à laquelle ont également pris part des partenaires sociaux ukrainiens. La Conférence sur le relèvement de l'Ukraine a donné lieu au lancement de trois initiatives majeures, avec le soutien de l'OIT: l'Alliance pour la résilience des petites et moyennes entreprises d'Ukraine, l'Alliance pour un relèvement inclusif et tenant compte des considérations de genre et l'Alliance des compétences pour l'Ukraine. La participation de l'OIT à ces alliances ouvre d'autres possibilités d'action concertée, sous réserve d'une consultation plus approfondie avec les mandants et les partenaires. L'OIT se félicite en outre de pouvoir apporter une contribution utile à l'édition de 2025 de la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui se tiendra en Italie.

► Projet de décision

40. **Au vu de l'évolution de la situation en Ukraine, telle que décrite dans le document GB.352/INS/16, et de la Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail (OIT), adoptée à sa 344^e session (mars 2022), et tenant compte des débats tenus à sa 352^e session et des orientations formulées à cette occasion, le Conseil d'administration:**
 - a) **prend note des informations figurant dans le document;**
 - b) **se dit une nouvelle fois très vivement préoccupé par l'agression que continue de mener la Fédération de Russie contre l'Ukraine, aidée en cela par le gouvernement du Bélarus, et par les conséquences de cette agression pour les mandants tripartites en Ukraine, qu'il s'agisse des travailleurs, des employeurs ou du gouvernement démocratiquement élu, ainsi que pour le monde du travail au-delà de l'Ukraine;**

- c) exhorte de nouveau la Fédération de Russie à cesser son agression immédiatement et sans condition et à retirer ses troupes d'Ukraine;**
- d) exhorte de nouveau la Fédération de Russie à respecter toutes les obligations qui découlent de sa ratification des conventions de l'OIT, notamment la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006), en particulier en ce qui concerne le rapatriement des gens de mer et l'accès aux soins médicaux, la convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960, particulièrement en ce qui concerne l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants pendant leur travail, et la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, ainsi que le protocole de 2014 y relatif, et à garantir le plein bénéfice de la protection prévue par ces instruments à tous les travailleurs menant actuellement des activités sous son contrôle;**
- e) exprime à nouveau son soutien indéfectible aux mandants tripartites en Ukraine et prie le Directeur général de continuer de répondre aux besoins des mandants en Ukraine et d'élargir les efforts de mobilisation de ressources du Bureau, y compris dans le cadre des prochaines conférences internationales des donateurs pour le relèvement et la reconstruction;**
- f) demande au Directeur général de poursuivre ses efforts en vue d'accroître la mobilisation de ressources en faveur des autres pays touchés en Europe orientale et en Asie centrale;**
- g) demande au Directeur général de continuer de suivre les répercussions que l'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine a sur le monde du travail et de lui rendre compte, à sa 353^e session (mars 2025), de l'évolution de la situation à la lumière de la résolution, y compris en ce qui concerne la poursuite de la coopération de l'OIT avec les entités des Nations Unies chargées de surveiller les violations des droits de l'homme et la situation des travailleurs des secteurs maritime et nucléaire.**